

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,
Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230629-06-TOU-

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'AMENAGEMENT DE SENTIERS D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE POUR LA DECOUVERTE DU SITE DU SOMPORT
LOT n°3 Structure Aire de jeux**

Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la phase 2 du programme de Modernisation et de diversification de l'Espace du Somport, et porte sur « la conception de sentiers et activités de découverte et d'interprétation du patrimoine ». Il s'agit d'un développement qui se veut parfaitement intégré dans l'esprit du lieu et respectueux du milieu naturel situé en zone cœur du Parc national des Pyrénées. Ce projet de valorisation des patrimoines naturels, paysagers et historiques aux abords d'itinéraires pédestres préexistants s'articule autour de 6 zones d'intérêts et comprend notamment : un ensemble de supports, de dispositifs de signalétique et mobiliers pédagogiques et didactiques, une passerelle d'observation en forêt, un belvédère dédié à l'observation des oiseaux, du mobilier de confort et de contemplation, un platelage d'observation, une aire de jeux en bois thématiques à proximité du bâtiment d'accueil en lien avec les étapes du parcours de découverte.

Le marché initial était décomposé de la manière suivante :

Lot 01 : Signalétique et mobiliers

Lot 02 : Aménagements

Lot 03 : Structure aire de jeux

Lot 04 : Impression, reprographie et fourniture kits découverte et jeu

Lot 05 : Multimédia

Lot 06 : Création de contenus et conception graphique.

La présente délibération concerne l'attribution du lot n°3 « Structure aire de jeux ».

Les autres lots ont été attribués par délibération en date du 23 février 2023.

En effet, suite à une première consultation publiée le 30 novembre 2022, le lot 3 avait été déclaré infructueux le 24 janvier 2023 car la seule offre reçue d'IDVERDE était largement supérieure à l'estimation du maître d'œuvre. Une nouvelle consultation directe par mail a été faite auprès de 5 entreprises le 26 janvier 2023. Mais les deux offres reçues étaient encore largement supérieures à l'estimation.

De ce fait, le cahier des charges relatif à cette structure de jeux en bois pour enfants a été modifié afin de réduire les prestations attendues. Une nouvelle consultation a ainsi été lancée le 24 avril 2023.

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'Appel d'Offres Ouvert prévue aux articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

La durée d'exécution du marché est fixée à 3 mois.

Le présent marché a fait l'objet d'une publicité dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 24 avril 2023.

La date de remise des candidatures était fixée au 24 mai 2023 à 12h.

Une seule candidature a été reçue.

L'analyse de l'offre s'est effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation, à savoir :

- **Pour le lot n°03 « Structure aire de jeux » :**

1 – Prix de la prestation : 55 points

2 – Valeur technique de l'offre : 45 points, répartis comme suit :

Qualité des moyens humains dédiés à la réalisation de la prestation : 10%

Qualité des moyens matériels dédiés à la réalisation de la prestation : 5%

Qualité des matériaux proposés : 10%

Qualité et cohérence du planning d'intervention : 10%

Prise en compte de l'impact environnemental : 10%

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 21 juin 2023, a attribué le marché à l'entreprise COPLAND pour un montant de 69 099,96 € HT.

Sur les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le prestataire énuméré ci-dessus.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 52 voix pour et par 1 abstention (S. HIRSCHINGER),

- AUTORISE le Président à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 juin 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé JLE

Signé BU

Jean-Luc ESTOURNES

Bernard UTHURRY

Validation : Commission d'Appel d'Offres du 21 juin 2023 (voir PV joint).